



LES "PLUS" PRODUIT

- Associé notamment au 184 SOLFLEX et au 190 SOLEXTREME
- Adapté aux supports irréguliers et aux lames disjointes
- Permet une meilleure hydratation : dureté supérieure de l'enduit
- Facilité d'emploi
- Neuf et rénovation



PROPRIETES

Primaire d'accrochage spécialement conçu pour assurer l'adhérence entre des enduits de sol sur supports de rénovation. 163 OMNISOL régularise l'état de surface du support. Il est destiné aux supports neufs et de rénovation.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sols : intérieurs.

Supports admissibles

- Dalle béton
- Chape ciment
- Plancher béton
- Plancher chauffant (eau chaude ou réversible)
- Plancher Rayonnant Electrique
- Système d'Etanchéité Liquide
- Ancienne trace de colle adhérente
- Dalle plastique rigide
- Plaque de plâtre (Prégychape)
- Plaque à base de cellulose (type FERMACELL)
- Panneau bois (CTB-H/CTB-X/CTB-S)
- Parquet collé
- Parquet à lames
- Ancien carrelage
- Anciennes tomettes décapées
- Ancienne peinture poncée
- Béton et mortier allégé

Produits associés

En rénovation

- 184 SOLFLEX
- 190 SOLEXTREME

En neuf

- 173 SOLDUR
- 176 SOL 4000
- 177 SOLRAPIDE
- 187 OMNICHAPE

CARACTERISTIQUES

- Présentation : pâte ivoire
- Densité : $1,4 \pm 0,1$
- pH : 8 ± 1
- Extrait sec : $76\% \pm 2\%$
- Classement : Ininflammable, non toxique
- Composition : Suspension aqueuse de résines synthétiques et de charges spécifiques

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

- Les supports doivent être conformes aux textes en vigueur DTU et CPT édités par le CSTB.
- Ils doivent être sains, solides, secs, propres, non fissurés, exempts de graisse, de traces de plâtre, de cire ou de tout autre produit pouvant altérer l'accrochage.
- Eliminer par grattage, puis par balayage ou aspiration, les traces de plâtre, de laitance, de peinture, de colle ou d'enduit.
- Les sols souillés de cire, de graisse ou de peinture doivent être décapés.
- Dans tous les cas les supports doivent être dépoussiérés.

Planchers bois

- S'assurer en particulier de la rigidité des planchers bois. Les lames instables de parquet, posées sur lambourdes ou les panneaux bois seront parfaitement fixés à l'ossature. Les éléments désolidarisés seront remplacés ou vissés solidement.
- Eliminer les vernis, cires ou encaustiques par un ponçage à sec.

Préparation du produit

163 OMNISOL est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Application

- La mise en œuvre s'effectue au rouleau, à la brosse, à la raclette caoutchouc ou de préférence au peigne pour colle décoration, en veillant à répartir uniformément le produit sur le support. Ne laisser ni surépaisseur, ni manque.
- Temps de séchage :
 - 2 h, sur support absorbant,
 - 2 à 4 h, sur supports fermés (ancien carrelage, dalles vinyles amiante...),
 - 8 à 12 h, sur parquets à lames avec traitement important des interstices (2 à 5 mm).
- 163 OMNISOL peut être recouvert dès qu'il est sec au toucher et résistant (dur à l'ongle).
- Le délai de recouvrement ne devra pas excéder 24 h, dans le cas contraire réappliquer une couche de primaire et laisser sécher.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Température d'utilisation comprise entre + 5°C et + 30°C.
- Nettoyage produit frais à l'eau.
- Nettoyage produit sec à la vapeur.
- Port des gants et lunettes recommandé.
- Consulter la fiche de données de sécurité avant utilisation du produit.

CONSOMMATION

200 à 300 g/m² et jusqu'à 500 g/m² dans le cas d'interstices importants.

CONDITIONNEMENT

- Seau de 5 kg.
- Seau de 20 kg.

PALETTISATION

- 36 seaux de 20 kg (720 kg).

CONSERVATION

1 an à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri du gel et des fortes températures.

GARANTIE

- R.P. fabricant.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Visé dans les certifications des enduits de sol.

La présente fiche technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société Parexlanko S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.